

## ADAPTATION AU HANDICAP

Chez Métis RH, nous nous engageons à garantir l'inclusion et l'accessibilité de nos services pour toutes les personnes, y compris celles en situation de handicap. Cette fiche explique nos démarches pour adapter nos services et nos formations, les ressources disponibles, et les instances partenaires qui nous soutiennent dans cette mission.

### 1. Politique d'Adaptation au Handicap

#### 1.1. Engagement de Métis RH

- **Inclusion** : Promouvoir l'inclusion de toutes les personnes, sans discrimination liée au handicap.
- **Accessibilité** : Assurer l'accessibilité physique, pédagogique et numérique de nos services et formations.
- **Personnalisation** : Adapter nos méthodes et outils en fonction des besoins spécifiques de chaque personne.

#### 1.2. Principes Directeurs

- **Respect et Dignité** : Traiter chaque personne avec respect et dignité, en reconnaissant ses compétences et ses besoins spécifiques.
- **Égalité des Chances** : Garantir l'égalité des chances dans l'accès à nos services et à la formation.
- **Amélioration Continue** : S'engager dans une démarche d'amélioration continue pour mieux répondre aux besoins des personnes en situation de handicap.

### 2. Mesures d'Adaptation

#### 2.1. Accessibilité Physique

- **Bâtiments** : Nos locaux sont équipés de rampes d'accès, d'ascenseurs et de signalétique adaptée.
- **Équipements** : Nous disposons de mobiliers et d'équipements adaptés (tables réglables, sièges ergonomiques).

#### 2.2. Accessibilité Pédagogique

- **Supports de Formation** : Utilisation de documents en gros caractères et supports audio.
- **Outils Numériques** : Adoption de logiciels de lecture d'écran et sous-titrage des vidéos de formation.

#### 2.3. Accompagnement Personnalisé

- **Entretiens Individuels** : Réalisation d'entretiens pour identifier les besoins spécifiques et personnaliser les parcours de formation.
- **Aménagements** : Proposer des aménagements d'horaires, de modalités d'évaluation et de supports pédagogiques.

### 3. Formation et Sensibilisation du Personnel

#### 3.1. Formation Continue

- Organisation de sessions de formation pour sensibiliser le personnel aux différentes formes de handicap.
- Ateliers pratiques pour apprendre à utiliser les outils et méthodes d'adaptation.

#### 3.2. Sensibilisation

- Campagnes de sensibilisation pour promouvoir une culture inclusive.
- Partage d'informations et de bonnes pratiques en interne.

### 4. Collaboration et Partenariats

#### 4.1. Partenaires Régionaux

- **Agefiph Hauts-de-France** : Fournit des aides financières et des services pour l'adaptation des formations et des postes de travail.
- **MDPH Hauts-de-France** : Offre des informations, des aides et des conseils aux personnes en situation de handicap et à leurs familles.
- **Cap emploi Hauts-de-France** : Aide les personnes en situation de handicap à accéder et à se maintenir dans l'emploi.

#### 4.2. Centres de Ressources

- **CRFH Hauts-de-France** : Centre spécialisé dans la formation et l'accompagnement des organismes de formation pour l'accueil des personnes handicapées.
- **ARS Hauts-de-France** : Coordonne les actions de santé publique en faveur des personnes en situation de handicap.

### 5. Procédures de Mise en Œuvre

#### 5.1. Évaluation des Besoins

- **Entretiens** : Organisation de réunions avec les apprenants en situation de handicap pour évaluer leurs besoins spécifiques.
- **Questionnaires** : Utilisation de questionnaires pour recueillir des informations détaillées sur les besoins.

#### 5.2. Mise en Place des Adaptations

- **Supports Pédagogiques** : Adapter les supports pédagogiques et les méthodes d'enseignement en fonction des besoins identifiés.
- **Logistique** : Mettre en place des aménagements techniques et logistiques pour assurer l'accessibilité physique des locaux.

#### 5.3. Suivi et Évaluation

- **Suivi Régulier** : Établir un suivi régulier avec les apprenants pour évaluer l'efficacité des adaptations mises en place.

- **Réajustements** : Réajuster les mesures en fonction des retours et des besoins évolutifs des apprenants.

Chez Métis RH, nous nous engageons à offrir des services et des formations accessibles à tous, en particulier aux personnes en situation de handicap. Par le biais de partenariats, de mesures d'adaptation, et d'un engagement constant envers l'inclusion, nous nous efforçons de garantir une expérience positive et équitable pour chaque apprenant.

#### **Ressources Utiles :**

- Agefiph Hauts-de-France
  - Téléphone : 0 800 11 10 09
- MDPH Hauts-de-France
  - MDPH du Nord
  - [MDPH du Pas-de-Calais](#)
  - MDPH de l'Oise
- Cap emploi Hauts-de-France
  - [Site Web](#)
  - Coordonnées locales disponibles sur le site
- CRFH Hauts-de-France
  - [Site Web](#)
  - Téléphone : 03 20 62 96 96
- ARS Hauts-de-France
  - Téléphone : 03 28 82 91 00

MÉTIS  
RESSOURCES HUMAINES